



# Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'agglomération toulousaine

*Une démarche collective pour nous adapter  
et nous protéger en vue des prochaines inondations*

2026  
2031



Démarche de prévention co-portée par :

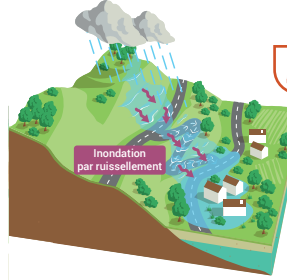
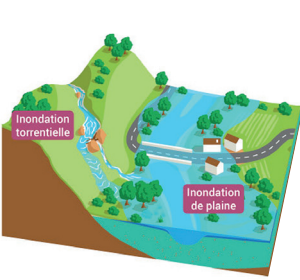


# Le risque inondation sur le territoire

## INONDATIONS, RISQUE, PRÉVENTION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

**Inondation** « Submersion d'une zone habituellement hors d'eau ».

Sur notre territoire, deux principaux types d'inondations, très différents :



Phénomène soudain, rapide et difficilement prévisible.

### Débordement de cours d'eau

Dû à des pluies fortes, longues et étendues dans l'arrière-pays.

Durée : 1 à quelques jours

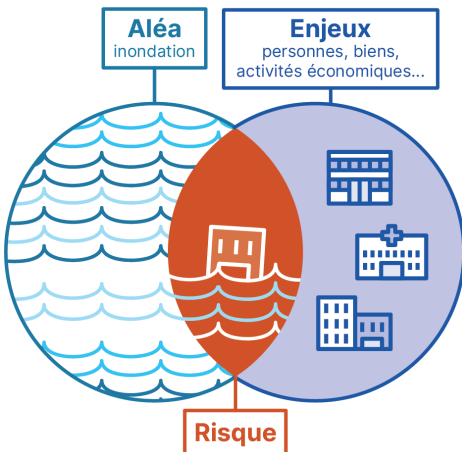
### Ruissellement

Dû à des pluies très fortes, courtes et localisées sur l'agglomération toulousaine.

Durée : 1 à quelques heures (voire dizaines de minutes)

## Risque inondation

« Présence d'enjeux vulnérables aux inondations, dans une zone susceptible d'être inondée »



## Prévention

« Ensemble des mesures destinées à éviter un risque »

Si l'on parle souvent de « prévention des inondations », il s'agit plutôt de **prévenir les risques liés aux inondations**. C'est-à-dire les éviter ou les réduire autant que possible.

### Les principaux risques :

- Mise en danger des personnes
- Endommagement des biens
- Coupures de réseaux
- Perturbations des services publics et des activités économiques
- Pollutions

# L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE, UN TERRITOIRE À RISQUES

Un territoire traversé par **de nombreux cours d'eau**, aux caractéristiques variées, apportant de multiples bénéfices, mais aussi des risques lors des crues (élévation du niveau d'eau dans la rivière).

Les deux plus importants, **la Garonne et l'Ariège, ont des crues puissantes**, en raison de leur proximité avec les Pyrénées et de la forme en « éventail » de leur bassin versant qui favorise une convergence rapide des eaux.



Un territoire **très peuplé**, en **forte croissance démographique**, accueillant une importante activité économique. Ce développement s'est traduit par l'installation de **nombreux équipements et activités en zone inondable**.

De plus, la **forte imperméabilisation des sols** favorise les phénomènes de **ruissellement**, qui sont aussi amenés à **s'accroître avec le changement climatique**.



Un territoire à risques, ayant **déjà connu des inondations exceptionnelles** (de par le niveau d'eau atteint, l'importance de la zone inondable...).

## Chiffres-clés

**1,1 Million d'habitants**

4<sup>ème</sup> agglomération de France

15 000 nouveaux habitants/an

**En cas de crue exceptionnelle**, type juin 1875, seraient exposés :

**90 000 habitants**, 56 000 emplois et 180 établissements sensibles.

Dommages estimés : **1,6 Milliard €**

**01** Toulouse, crue de juin 1875, 330 décès en Haute-Garonne, dont 209 à Toulouse

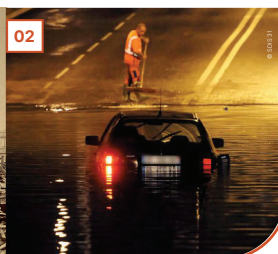
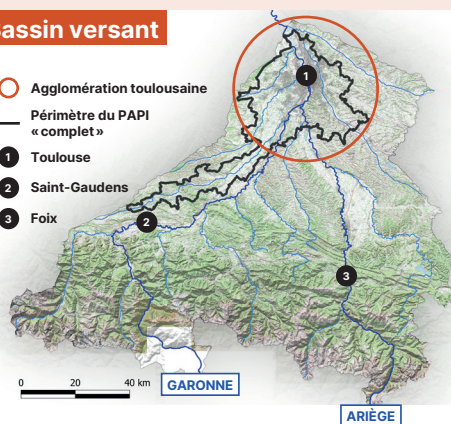
**En cas de pluie exceptionnelle**, type juin 2014, seraient exposés :

**360 000 habitants (1 sur 3)** et 800 établissements sensibles.

**02** Ouest Toulousain (Colomiers), épisode de ruissellement exceptionnel en juin 2014.

## Bassin versant

- Agglomération toulousaine
- Périmètre du PAPI « complet »
- 1 Toulouse
- 2 Saint-Gaudens
- 3 Foix



# Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

## HISTORIQUE DES MESURES DE PRÉVENTION

À l'échelle locale comme nationale, des dispositifs de prévention ont été mis en place à la suite de catastrophes naturelles et technologiques, et de l'implantation croissante d'activités et équipements en zones à risques.

Initialement, la priorité était donnée à la **protection**, en évitant à tout prix les débordements avec des **aménagements massifs**, comme les **digues**.

Mais ces aménagements ont des limites: coût, risques en cas de défaillance, impacts sur l'environnement... On recherche donc à présent, en complément, l'**adaptation** aux inondations futures. À partir des années 1990, plusieurs dispositifs ont été créés:

- **Réglementation de l'urbanisme en zone inondable**: PPRi<sup>1</sup>,
- **Prévision des inondations**: vigilances Météo-France, Vigicrues,
- **Alerte et organisation de la sauvegarde des populations**: PCS<sup>2</sup>, plan ORSEC,
- **Informations sur les risques**: DICRIM<sup>3</sup>, Géorisques, repères de crue, Information Acquéreur Locataire...

Afin de **compléter**, de **mieux articuler** et de **renforcer** ces dispositifs, l'État a créé en 2002 le dispositif **PAPI**.

## QU'EST-CE QU'UN PAPI ?

Un programme d'actions **collectif** et **global** pour réduire les risques liés aux inondations, à une **échelle pertinente**.

Cadré et soutenu financièrement par l'État (Fonds Barnier), le dispositif est porté par les collectivités et associe un grand nombre d'acteurs.

**Une démarche en 2 temps :**

**1 PAPI « d'intention » (2 à 4 ans)**  
« mieux connaître pour mieux agir ».

**2 PAPI « complet » (6 ans)**  
poursuite et amplification des actions et réalisation des travaux.

### Un PAPI contient :

- Des **études** pour mieux connaître les risques et définir des mesures de prévention adaptées,
- Des actions de **sensibilisation** et **d'accompagnement** des élus, des professionnels et des particuliers,
- Des **travaux sur les ouvrages de protection et les cours d'eau**.

### Un PAPI ne contient pas :

- L'entretien des cours d'eau, fossés et ouvrages de protection,
- La gestion opérationnelle des épisodes d'inondation.

1 PPRi: Plan de Prévention des Risques inondation

2 PCS: Plan Communal de Sauvegarde

3 DICRIM: Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

# LE PAPI DANS L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Initiée en octobre 2018, la démarche est pilotée par Toulouse Métropole, en collaboration avec le Muretain Agglo, le SICOVAL, le SMGALT<sup>1</sup> et le Grand Ouest Toulousain Agglomération.

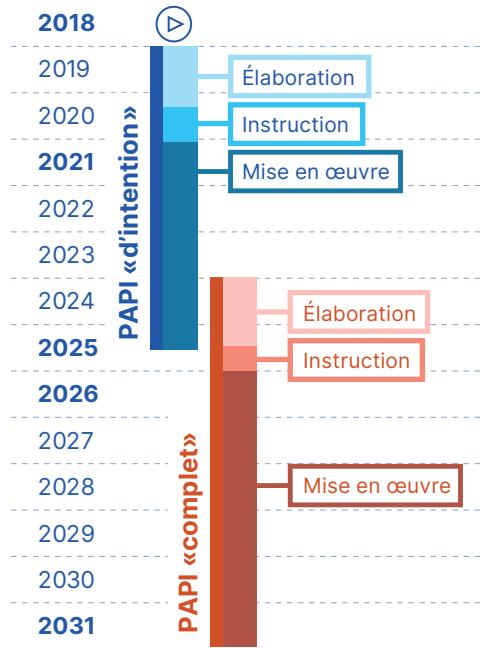
Le périmètre initial de la démarche (94 communes) a été défini de sorte à couvrir les zones à plus forts enjeux et leur amont immédiat.

De 2021 à 2025, le **PAPI « d'intention »** a permis d'améliorer la connaissance des risques, de définir les aménagements à réaliser et d'initier des dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement.

Le **PAPI « complet »** (2026-2031) poursuit et approfondit ce travail. **Le périmètre de la démarche a été étendu sur 35 autres communes** où des opportunités de mesures de prévention pertinentes ont été identifiées.

<sup>1</sup> SMGALT : Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch

\*EPCI-FP : Établissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre



## CHIFFRES CLÉS:

129 communes

7 EPCI-FP\* (voir carte)

1 500 km<sup>2</sup>

5 syndicats de rivière

intervenant sur tout ou partie des bassins versants suivants:

SMGALT:

1 Aussonnelle

2 Touch

3 Louge

SBHG:

5 Hers-mort

SMIVAL:

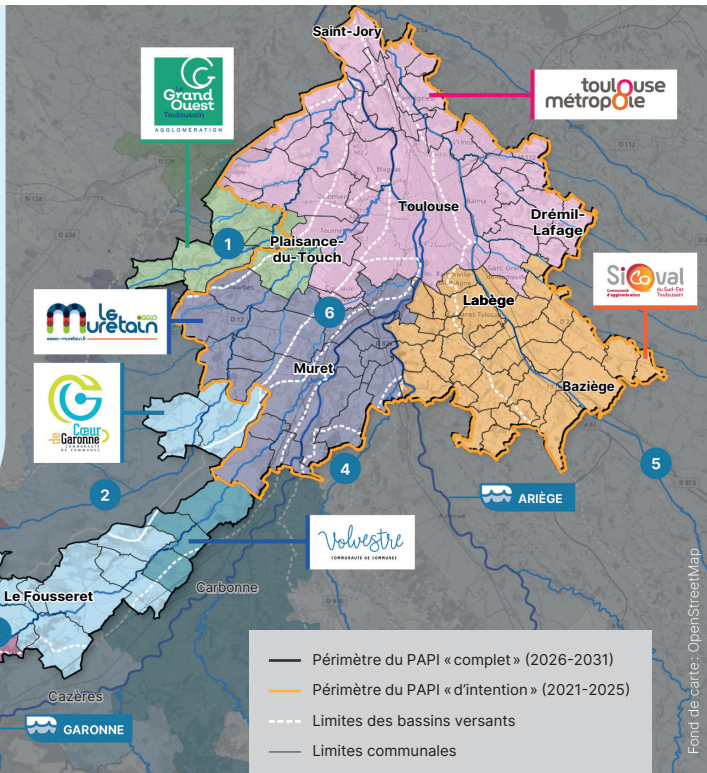
4 Lèze

SIVOM SAGE:

6 Saudrune

EP Garonne:

Axe Garonne



## LE PROGRAMME D' ACTIONS 2026-2031

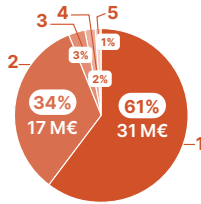
### CHIFFRES CLÉS :

**77**  
actions

**51**  
Millions d'€

**39 %**  
de subventions

### FINANCEURS :



- 1 - Maîtres d'ouvrages
- 2 - État - FPRNM (1)
- 3 - AEAG (2)
- 4 - Région
- 5 - FEDER (3) \*

### MAÎTRES D'OUVRAGES :

Les principaux « maîtres d'ouvrages » (porteurs des actions) sont :

- **Toulouse Métropole,**
- **le Muretain Agglo,**
- **le SICOVAL,**
- **le SMGALT,**
- **le Grand Ouest Toulousain Agglomération.**

(1) FPRNM: Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (Fonds « Barrière ») ~ (2) AEAG: Agence de l'Eau Adour-Garonne

(3) FEDER: Fonds Européen de Développement Régional ~ \* Demandes d'aides complémentaires prévues au cours du PAPI

## Les principales actions, par axe de prévention



### Axe 1 - Améliorer les connaissances et la conscience des risques

15 actions - 1 100 000€

- **Études d'approfondissement des connaissances** des risques liés au débordement d'affluents de l'Hers-mort, au ruissellement et aux remontées de nappe,
- **Formation des élus et des agents publics,**
- Actions de partage d'informations et de **sensibilisation de publics variés** : grand public, scolaires, élus, aménageurs, habitants en zone inondable...

*Une veille des connaissances sur les impacts du changement climatique sera réalisée.*



### Axe 2 – Surveiller et anticiper les crues et les inondations

2 actions - 210 000€

- Mise en place de **systèmes d'avertissement locaux des crues (SDAL)** sur plusieurs tronçons de cours d'eau ne bénéficiant pas de suivi sous Vigicrues. Au moins **7 stations de mesure** des niveaux d'eau seront installées.
- Veille et partage d'informations sur les outils de surveillance et de prévision.



### Axe 3 – Alerter et gérer la crise

2 actions - 110 000€

- Accompagnement des communes et intercommunalités pour la réalisation d'**exercices** et l'intégration des risques inondations dans les **plans opérationnels,**
- Réalisation d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) des réseaux d'eau et de déchets de Toulouse Métropole.



## Axe 4 – Adapter l’urbanisme et l’aménagement du territoire

2 actions - 50 000€

- Révision de plusieurs Plans de Prévention des Risques inondation (PPRI) par l’État,
- **Accompagnement des acteurs de l’aménagement** pour une meilleure intégration des risques liés aux inondations dans les documents d’urbanisme et les projets d’aménagements: formations, journées d’échanges, outils pratiques, appuis ciblés...



## Axe 5 Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens

8 actions - 1 900 000€

- **Diagnostics de vulnérabilité** des établissements publics, des logements individuels, et des entreprises et **aides pour la réalisation de travaux.**

### 1 - Diagnostic :

**Pris en charge à 100 %** par les pouvoirs publics, personnalisé et confidentiel.

### 2 - Travaux, subventions jusqu’à :

- 80 % : logements individuels,
- 50 % : établissements publics,
- 40 % : entreprises de moins de 20 salariés.

- **Accompagnement des gestionnaires de réseaux structurants**: journées d’échanges, partage de connaissances, appuis ciblés...



## Axe 6 – Gérer les écoulements

26 actions - 13 000 000€



## Axe 7 – Gérer les ouvrages de protection

19 actions - 33 400 000€

Les axes 6 et 7 visent principalement à réaliser les **études opérationnelles**, les **démarches réglementaires**, puis les **travaux prioritaires** associés à la **40aine d’aménagements** identifiés comme pertinents à la suite du PAPI d’intention: renaturation de cours d’eau, restauration de champs d’expansion de crue, redimensionnement de ponts, confortement et régularisation de systèmes d’endiguement, bassins écrêteurs...

Ces aménagements doivent permettre **d’éviter ou de réduire fortement les débordements de la Garonne et de ses affluents dans les zones habitées au minimum jusqu’à une crue de période de retour 30 ans\***.

\*(1 risque sur 30 de se produire chaque année).

Les solutions « fondées sur la nature », visant à **laisser plus de place à l’eau et aux espaces naturels associés** ont été recherchées en priorité, pour réduire durablement les risques et améliorer l’état écologique des cours d’eau.

**La limitations des impacts sur l’activité agricole** a aussi été recherché.

**Les riverains et usagers concernés seront localement concertés** afin de finaliser la conception des aménagements.

# Tous acteurs de la prévention

## ↓ LES INDISPENSABLES

## 📍 OÙ TROUVER CES INFOS ?

**Connaître les risques** au droit de votre logement, votre lieu de travail, l'école de vos enfants... ainsi que **les comportements à adopter**.

- [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)
- Mairie / DICRIM\*
- [inondations-agglo-toulouse.fr](http://inondations-agglo-toulouse.fr)

**Savoir comment être informé et vous informer en cas d'événement à risque.**

- [vigilance.meteofrance.fr](http://vigilance.meteofrance.fr)
- [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr)
- Mairie / DICRIM\*
- Radio: Ici Occitanie

En zone inondable, **adapter votre logement, votre entreprise, votre établissement...** pour limiter l'impact des inondations, et **souscrire à un contrat d'assurance adapté**.

- [inondations-agglo-toulouse.fr](http://inondations-agglo-toulouse.fr)
- [franceassureurs.fr](http://franceassureurs.fr)

**Propriétaires-riverains : entretenir les cours d'eau et les fossés** en limite de votre propriété pour assurer le bon écoulement des eaux (**obligation légale**),

- Guides grand public :  
**Cours d'eau** : [metropole.toulouse.fr](http://metropole.toulouse.fr) page « GEMAPI »  
**Fossés** : [eaudetoulousemetropole.fr](http://eaudetoulousemetropole.fr)

**Faire connaître ces informations à vos proches.**

## LES AIDES QUE LE PAPI PEUT VOUS APPORTER

### Citoyens, entreprises, établissements publics

- Des **informations détaillées** sur les risques liés aux inondations dans l'agglomération toulousaine, à retrouver sur le site [inondations-agglo-toulouse.fr](http://inondations-agglo-toulouse.fr), ou lors de rencontres locales.
- Des **diagnostics de vulnérabilité gratuits, personnalisés et confidentiels** des logements et bâtiments professionnels en zone inondable, et des **aides financières pour les travaux éligibles**.

### Communes, intercommunalités

Des informations, des outils et des accompagnements pour améliorer la réalisation de vos missions obligatoires en matières d'information préventive (DICRIM\*...), de gestion de crise (PCS...) et d'urbanisme (PLU, instruction...).

\*DICRIM: Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Avec le soutien financier de :



Projet financé par le Fonds Européen de Développement Régional